

**Zeitschrift:** Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités suisses

**Herausgeber:** Schweizerisches Landesmuseum

**Band:** 3 (1876-1879)

**Heft:** 12-4

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ANZEIGER

FÜR

## SCHWEIZERISCHE ALTERTHUMSKUNDE.

### INDICATEUR D'ANTIQUITÉS SUISSES.

Nº 4.

ZÜRICH.

Okttober 1879.

**Abonnementspreis:** Jährlich 2 Fr. 50 Cts. — Man abonniert bei den Postbüros und allen Buchhandlungen, sowie auch direkt bei der Verlagsbuchhandlung von **J. Herzog** in Zürich.

**Inhalt:** 376. Lettre à M. le Professeur Forel, von E. Desor. S. 943. — 377. Thongefäss aus dem Pfahlbau Möriken (Taf. XXVII, Fig. 3 und 4), von V. Gross. S. 945. — 378. Cimetière burgonde à Bassecourt, par A. Quiquerez. S. 946. — 379. Das älteste Stadtsiegel von Basel (Taf. XXVII, Fig. 1 und 2), von Dr. R. Wackernagel. S. 949. — 380. Zwei Grabmäler aus dem Fraumünster in Zürich (Taf. XXVIII), von Prof. R. Rahn. S. 951. — 381. Petite cloche de La Tour-de-Peilz, par le Prof. H. O. Wirz. S. 953. — 382. Die Saluxer Tafel, von Chr. Kind. S. 953. — 383. Fassadenmalerei in der Schweiz (Fortsetzung), von Prof. Sal. Vögelin jr. S. 955. — Miscellen. S. 957. — Kleinere Nachrichten. S. 959. — Neueste antiquarische und kunstgeschichtliche Literatur, die Schweiz betreffend. S. 962.

376.

#### Lettre à M. le Professeur Forel.

*Très-honoré Collègue,*

Si je n'ai pas répondu plutôt à votre intéressante brochure sur l'origine des ténevières ou buttes sous lacustres de l'âge de la pierre, c'est que j'en ai été empêché par une indisposition prolongée qui m'a atteint dès mon retour du Midi.

Appréciant toute la portée de vos objections à l'explication que j'avais essayé de donner de ces tertres submergés, il m'importait, avant d'entrer en discussion, d'aller revoir les endroits du littoral de notre lac qui m'avaient fourni les arguments que j'ai invoqués. Or ce n'est que tout récemment que j'ai pu me rendre sur les lieux et visiter de nouveau les stations de Hauterive et Champreyvres. Avant l'abaissement du lac, la ténevière de cette dernière localité se distinguait entre toutes, par le fait que, lorsque les eaux étaient très-basses, le sommet de la butte apparaissait comme une petite île couronnée de pieux et séparée de la rive par un petit détroit recouvert d'environ un mètre d'eau. Essayant d'expliquer cette disposition particulière, j'en avais conclu que j'avois à faire à une butte artificielle faite de cailloux ramassés sur le rivage et consolidée au moyen de tronçons d'arbres placés verticalement sur le fond rocheux. Cette explication me paraissait justifiée par le fait que, sur toute la rive qui s'étend de Neuchâtel à St-Blaise, les couches de calcaire urgonien<sup>1)</sup> sont à une très-faible profondeur, en sorte qu'il serait difficile d'y planter des pieux d'une longueur tant soit peu considérable. J'avais en vain essayé, lors de mes premières recherches, de retirer quelques pieux de la ténevière pour m'assurer de leur dimension et de leur façonnement, mais ils étaient tellement encastrés dans le pavé de cailloux que je n'y réussis pas. Je fus ainsi amené à admettre que les pieux n'avoient pas été enfouis dans le cailloutis,

<sup>1)</sup> ? Red.